



27 Boulevard Saint Martin – 75003 PARIS

Site : <http://www.sitecommunistes.org>

Hebdo : hebdo@sitecommunistes.org

Courriel : communistes@sitecommunistes.org

05/08/2024

Résumé des questions économiques et sociales: **semaine n° 186 du 05 Août 2024**

INDUSTRIE AUTOMOBILE ET ÉQUIPEMENTIERS : STOP À LA CASSE INDUSTRIELLE !

La branche de la métallurgie est touchée de plein fouet par les destructions d'emplois et par les délocalisations de nos outils productifs. La décroissance des effectifs a touché, en premier lieu, les ouvriers. Désormais, les licenciements et les délocalisations touchent aussi le secteur de la recherche et du développement. Pourtant le taux de marge des entreprises a fortement augmenté, alors que dans le même temps, la part des salaires diminue.

La hausse des profits s'est faite par le transfert de richesses du travail vers le capital. La mise en place de la nouvelle Convention Collective Nationale signée par l'UIMM et les trois autres organisations syndicales (la CGT est non-signataire), a permis d'accélérer la logique de financiarisation.

Depuis la crise sanitaire, la casse de notre industrie ne fait que s'accélérer. La filière automobile est fortement impactée par des choix capitalistes. La liste des entreprises fragilisées est longue, Stellantis, Forvia, Bosch, Inteva, MA France, Valeo, Fonderie de Châteauroux, Dumarey ... En France, il existe des acteurs majeurs de l'industrie, pour impulser la réindustrialisation, mais cela nécessite un État stratège qui détermine des objectifs précis en matières économique et sociale, pour répondre aux besoins de la population. Il faut rompre avec la logique financière car encore aujourd'hui, le « *quoiqu'il coûte* » répond avant tout aux intérêts des actionnaires plutôt qu'à ceux du monde du travail et de la population.

Force est de constater que le Gouvernement, malgré ses belles déclarations et beaux discours ne change pas de cap. Il continue d'accompagner les multinationales et les laisse dicter leur loi. La France a des atouts ! Il n'est pas trop tard pour corriger cette stratégie mortifère. Notre pays possède des acteurs majeurs de l'industrie, des donneurs d'ordres, capables d'impulser une réindustrialisation dans de nombreux secteurs et de développer de nouvelles filières. Pour cela, nous avons besoin d'une politique industrielle volontariste et proactive.

ÉQUIPEMENTIER AUTOMOBILE WALOR DE BOGNY-SUR-MEUSE ET DE VOUZIERES (ARDENNES) : LES 245 SALARIÉS CRAIGNENT POUR LEUR EMPLOI !

Le site de Bogny-sur-Meuse, longtemps leader français de la fabrication de bielles, est en activité partielle longue durée depuis deux ans.

La liste des sous-traitants automobiles en difficulté n'en finit pas de s'allonger !

Les deux sites industriels ardennais du groupe Walor, spécialiste des pièces usinées, sont en sursis à Bogny-sur-Meuse et Vouziers. Les deux établissements emploient respectivement 150 et 95 salariés. Leur propriétaire, passé dans le giron du fond d'investissement allemand Mutares en 2023, est à la recherche de repreneurs.

"Aujourd'hui on va clairement vers une fermeture des 2 sites", abonde Fabien Pinçon, délégué syndical CGT du site de Bogny-sur-Meuse, à une heure en voiture de Vouziers. Ici, les 145 employés sont au chômage partiel depuis la crise sanitaire du covid. **Depuis fin juin, le travail n'est maintenu que trois jours par semaine.** À Vouziers aussi, les salariés ont été placés au début du mois en chômage partiel.

Une autre explication est pointée du doigt par les interlocuteurs : la délocalisation des moyens de production vers l'Allemagne, malgré des aides gouvernementales, ce que réfute le DRH Cyrille Boureau. **"Mutares n'est clairement pas venu là pour mettre de l'argent dans le groupe"**, regrette Fabien Pinçon, délégué syndical CGT à Bogny-sur-Meuse qui se dit **"déçu"** et **"dégoûté"**. Pour l' élu de la CFDT Bruno Bodson, la holding allemande **"est venue avec de belles paroles, mais on savait qu'elles allaient vite tourner au vinaigre"**.

Dans ces conditions, la grève a pour l'instant été annoncée pour une durée indéterminée. Quant à l'avenir de l'entreprise, il est plus qu'incertain, même à court terme.

HÔTEL DU COLLECTIONNEUR (PARIS 8ÈME) : « PAS DE TREIZIÈME MOIS, PAS DE JO » : DÉBRAYAGE POUR LES SALAIRES À L'HÔTEL DU COMITÉ OLYMPIQUE !

Les travailleurs de l'hôtel de luxe privatisé à grand frais par le Comité International Olympique ont débrayé jeudi pour exiger des augmentations de salaires dans le cadre de leurs NAO.

Loris Toufanian, le délégué CGT de l'hôtel, explique : « *il n'y a pas eu d'augmentations de salaire depuis sept ans, alors que c'est un des hôtels les plus rentables de Paris. En plus, l'hôtel s'est servi de la fermeture du covid pour revenir sur tous les accords d'entreprise : plus de 13ème mois, plus de jours de congés pour les enfants malades, etc. Un plan de licenciement de 92 personnes attise également la colère* ».

C'est le quatrième débrayage de ce genre depuis le début des NAO, en juin !

9,5 millions d'euros de dividendes ont été versés l'année dernière. Le coût astronomique de la privatisation (22 millions d'euros), et donc les profits-monstres à venir, attisent logiquement la colère. « *Nos revendications coûteraient annuellement 1 million à l'employeur, donc un vingtième du montant du contrat des JO.* », explique le délégué CGT Loris Toufanian.

Le débrayage avait également pour but de lutter contre l'interdiction de pénétrer dans les locaux qui vise le délégué syndical. Il a en effet été privé de l'accréditation de la CIO nécessaire pour accéder au site, et ne peut plus se rendre sur son lieu de travail alors même que les NAO continuent. « *Je redeviens une menace parce qu'on est en pleine NAO. Leur objectif c'est d'essayer de casser le mouvement, ils s'attaquent à moi pour s'attaquer à tous les travailleurs.* », dénonce Loris Toufanian. Une répression syndicale scandaleuse, permise par l'ensemble des instruments sécuritaires déployés à l'occasion des Jeux Olympiques et face à laquelle les travailleurs de l'Hôtel du Collectionneur ont eu la meilleure des réponses.

Les travailleurs du site ont envoyé un ultimatum à leur patron et attendent des propositions lundi, date à laquelle le mouvement pourrait reprendre. Après les artistes-interprètes de la cérémonie d'ouverture qui se sont mobilisés pour leurs salaires et leurs conditions de travail, les travailleurs de l'hôtellerie sont plus que jamais légitimes à relever la tête et à imposer par la grève, les justes rémunérations qu'ils méritent. D'autant plus face à des patrons qui se gavent sur l'évènement et en profitent pour réprimer les militants syndicaux.

TEMPS DE TRAVAIL : LES VENDANGES SEPT JOURS SUR SEPT !

Un décret publié le 10 juillet autorise la suspension du repos hebdomadaire dans certaines activités agricoles. Cette vieille revendication des producteurs de champagne, satisfaite par Catherine Vautrin et Marc Fesneau, divise les syndicats.

Même après la défaite des troupes macronistes aux élections législatives, l'exécutif a continué de prendre des décisions ayant un impact sur la vie des travailleurs. Au *Journal officiel* du 10 juillet – soit trois jours après le second tour du scrutin, a été publié un décret qui autorise la suspension du repos hebdomadaire dans certaines activités agricoles. Le texte a été salué par des parlementaires du camp présidentiel et de la droite, alors que plusieurs syndicats y voient un recul social.

« *C'est honteux de venir supprimer ce repos alors que les vendanges ont été mortelles l'année dernière* », dénonce Fabien Trujillo, représentant de la Fédération nationale agroalimentaire et forestière de la CGT, en parlant des quatre saisonniers qui ont perdu la vie en Champagne, après un arrêt cardiaque dû aux fortes chaleurs régnant à l'époque. « *On a régulièrement des canicules dans la région*, souligne Philippe Cothenet, secrétaire général adjoint de la CGT-Champagne. *Ce n'est pas le moment de durcir les conditions de travail.* » Comme le décret « *s'adresse beaucoup* » à la Champagne, M. Cothenet se dit « *qu'il a dû y avoir du lobbying* » : « *C'est un petit cadeau fait aux exploitants avant de quitter le gouvernement* », grince-t-il en visant M^{me} Vautrin.

Pour leur part, la CGT et FO ont dit qu'elles étaient défavorables au texte. « *Comme toujours dans ce secteur, on privilégie le produit au détriment du sort réservé aux salariés.* »

INTEVA À ESSON (CALVADOS) : L'INQUIÉTUDE DES SALARIÉS APRÈS L'ANNONCE DU LICENCIEMENT DE PLUS DE LA MOITIÉ DES EFFECTIFS DE L'USINE !

L'équipementier automobile américain Inteva Products, basé à Esson, près du Hom, qui fabrique des moteurs de lève-vitre, compte licencier plus de la moitié des effectifs de l'usine (110 salariés sur 210). L'annonce a été faite aux salariés début juillet, et elle est difficile à encaisser.

Pour une partie des syndicats, s'ils en sont là aujourd'hui, c'est de la faute de Renault, constructeur automobile qui les aurait lâché du jour au lendemain fin 2023 et qui leur aurait fait perdre 35 % de parts de marché.

Les négociations du plan social commencent, mais Julien Van Dyck, le délégué CGT de l'usine, pense qu'il faut élargir le combat : « *On attend aussi des pouvoirs publics, de l'Etat, qu'ils fassent leur boulot. Mais aussi des constructeurs, qu'ils viennent nous soutenir un maximum en nous redonnant du business. Le savoir faire, on l'a, on sait faire, on fait de la qualité. Par contre, ce qui nous manque, ce sont les volumes.* »

Le groupe Renault, constructeur français, le site Inteva d'Esson et l'ex-première ministre Elisabeth Borne, maintenant députée de la 6e circonscription du Calvados n'ont pas réagi à l'annonce des licenciements.

EXXONMOBIL À PORT JÉRÔME : POINT SUR LA DERNIÈRE JOURNÉE DE NÉGOCIATIONS !

Après l'annonce des 677 licenciements, le 25 juillet, les syndicats du site de Notre-Dame-de-Gravenchon rencontraient pour la dernière fois la direction du groupe.

C'était la der des der, et à la fin, un goût amer. Après neuf heures de réunion avec la direction le jeudi 25 juillet, les syndicats sont ressortis de cette huitième et dernière négociation avec quelques avancées pour les salariés.

Devant eux, Germinal Lancelin, délégué CGT ExxonMobil Chimie exprime son regret. "C'est vraiment pour se donner bonne conscience ce qu'ils proposent.", lance-t-il. Les nouvelles propositions semblent bien insuffisantes.

Nous avons obtenu une prime de départ volontaire qui passe de 10.000 à 15.000 euros pour les volontaires de la première vague, c'est-à-dire les gens qui vont se déclarer ok pour partir à partir de septembre-octobre.

Il ajoute. "Plus une prime de bonne fin de 2.000 euros, ce qui est vraiment très faible."

On est dépités !

Les premiers départs volontaires devront s'effectuer dès le mois de septembre. Suivront ensuite deux vagues de licenciement secs en 2025. Vendredi 26 juillet, sur les visages des 300 salariés réunis, pas une once de contentement.

Les salariés n'ont que quelques jours pour faire leur choix. Le 6 août, ils devront signer le document, ou pas.

CHU DE BREST (FINISTÈRE) : TENSIONS AUX URGENCES ADULTES !

Le syndicat CGT du Centre hospitalier universitaire (CHU) de Brest-Carhaix alerte sur la situation aux urgences adultes de l'hôpital de la Cavale-Blanche.

Depuis le 4 juillet 2024, le personnel des Urgences adultes de la Cavale Blanche est en grève reconductible et illimitée « pour dénoncer la dégradation de leurs conditions de travail et de la qualité des prises en charge », explique le syndicat CGT du Centre hospitalier universitaire (CHU) de Brest-Carhaix. Une réunion de négociations se serait ainsi récemment tenue avec la direction du CHU sans qu'elle n'aboutisse.

Un plan blanc déclenché !

La CGT du CHU a déclenché un plan blanc, du 26 au 29 juillet, pour faire face, explique le syndicat, à un « absentéisme élevé dans un contexte où l'ensemble des services d'urgences du territoire sont en tension et que les lits d'hospitalisation sont contraints dans le Finistère ».

Après avoir déposé un droit d'alerte le 16 juillet, le syndicat précise encore que le personnel réclame davantage de moyens humains pour la surveillance et les prises en charge des patients en post-urgence et l'augmentation du nombre de lits d'hospitalisation.

Fin 2023, lors du dernier mouvement de grève des médecins urgentistes, le CHU de Brest avait déjà déclenché le plan blanc, qui avait mis plus d'un mois à être levé à l'occasion de la signature d'un protocole d'accord de sortie de crise.

VICTOIRE CONTRE LA RÉPRESSION : LE LICENCIEMENT DE JORDAN ROBICHON, MILITANT CGT ÉNERGIE, ANNULÉ PAR LE MINISTÈRE DU TRAVAIL !

Grâce à l'importante mobilisation en soutien au syndicaliste CGT GRDF d'Île-de-France, Jordan Robichon, la procédure de licenciement qui le visait en raison de son activité syndicale a finalement été annulée.

Pour rappel, Jordan Robichon était sous le coup d'une procédure de licenciement depuis 2022, pour avoir accompagné sa collègue Aminata lors d'une audition avec la direction. Cette dernière, figure de lutte pour les salaires sur son site, avait exigé une audition afin de dénoncer le racisme et le sexisme dont elle était victime, au lieu de quoi ses patrons s'en étaient servis pour lui annoncer son licenciement ainsi que celui de Jordan.

Le militant rapporte également que : « Quand la direction s'est rendue compte que j'allais être victorieux, ils m'ont proposé un pont d'or pour que j'arrête de militer, ils ont voulu me mettre au placard. C'était une autre façon de me mettre la pression après que leurs intimidations aient échoué. J'ai évidemment refusé. Ils ont essayé de me faire passer pour quelqu'un de violent, de salir mon nom et celui d'Aminata, maintenant on ne va rien lâcher jusqu'à la victoire. »

En plus de Jordan et d'Aminata, ce sont Mattheyeu, Sekou et Darrès, tous trois également énergéticiens en Île-de-France, qui sont depuis deux ans sous le coup d'une procédure de licenciement. Si les motifs avancés par la direction varient, les cinq travailleurs visés figurent pourtant tous parmi les plus combatifs et les plus intransigeants dans la défense des droits de leurs collègues. Si Jordan est désormais victorieux, ses quatre collègues sont eux toujours en passe d'être licenciés. Seule Aminata connaît pour l'heure la date de son passage devant les prud'hommes, au sujet duquel les militants CGT se disent confiants, tandis que dans toute la France,

pas moins de 400 énergéticiens ont été poursuivis pour s'être mobilisés lors de la bataille contre la réforme des retraites.

Cette violente offensive patronale a notamment donné lieu, le 6 juin dernier, à une grève et à un rassemblement appelés par la CGT Mines-Energie Paris, suivis d'un envahissement des locaux de GRDF. Une mobilisation qui a très certainement pesé sur la décision du ministère, qui craint très certainement un nouvel embrasement du secteur particulièrement stratégique qu'occupe GRDF, en cas de licenciement du militant. Selon Jordan, « si le ministère a cédé, c'est parce qu'on n'a rien lâché en 1 an et demi de procédure : on a enchaîné les actions médiatiques, notamment l'envahissement des locaux de GRDF" .

La lutte exemplaire des grévistes de GRDF pour leurs droits et contre la répression de leur collègue montre la voie à suivre pour lutter contre un patronat radicalisé.

HÔPITAL EUROPÉEN GEORGES POMPIDOU AP-HP (PARIS XVÈME) !

Le Syndicat CGT de l'Hôpital Européen Georges Pompidou, un des trois hôpitaux réfèrent des JO à Paris est obligé d'alerter le Ministre de la Santé par une lettre ouverte pour espérer obtenir une intervention face à une situation de tension extrême.

Le personnel continue encore une fois d'exprimer son mal-être malgré le courrier daté du 6 septembre 2023 du personnel des Urgences, les deux DGI déposés le 15 avril et le 29 juillet 2024, les alertes ainsi que le préavis de grève déposé le 4 juillet 2024.

Depuis le 6 janvier 2023 à aujourd'hui, 22 fiches d'événements indésirables « Osiris » ont été transmises à la DRH locale. Or, à ce jour aucune réponse n'a été donnée au personnel des Urgences (agressions physiques et verbales, personnel en sous effectif, mise en danger du personnel et des patients...etc.).

La direction locale n'a engagé aucune mesure efficace pour mettre en sécurité les patients et le personnel, pour garantir les effectifs, alors que les actes violents et malveillants sont quotidiens. Nous dénonçons cette attitude irresponsable. Le personnel est en souffrance permanente, doit toujours trouver des solutions et composer dans l'urgence en sous-effectif !

Bon nombre d'agents sont au bord du burn-out, épuisés physiquement et moralement par leur métier qui est pourtant leur vocation. Le manque de moyens et de personnel met en danger les patients ainsi que le personnel des Urgences dans leur exercice professionnel.

Le manque de personnel et la surcharge de travail notamment engendrent une montée d'agressivité des patients et de leur entourage, et place le personnel en position d'insécurité permanente de jour comme de nuit.

Pourquoi faut-il toujours attendre qu'un drame se produise pour que d'une part, les pouvoirs publics prennent leurs responsabilités et d'autre part, que des mesures concrètes soient proposées par la Direction Locale afin d'assurer la sécurité psychologique, physique et mentale des patients et du personnel ?

La CGT de l'HEGP et Nationale dénoncent une nouvelle fois cette insuffisance de moyens et poursuivent leur lutte afin d'obtenir des moyens à la hauteur des besoins.

MOSELLE: LA JUSTICE DONNE À NOUVEAU RAISON AU DÉLÉGUÉ SYNDICAL D'INVIVO !

La justice a de nouveau condamné vendredi le groupe InVivo, qui a engagé deux procédures de licenciement à l'encontre d'un délégué syndical, en lui interdisant de poursuivre la seconde procédure et le condamnant à payer plus de 500.000 euros.

Les prud'hommes de Forbach (Moselle) ont tranché en faveur de Christian Porta, délégué CGT, interdisant le groupe InVivo (14.000 salariés), dont fait partie la boulangerie industrielle Neuhauser de Folschviller où il travaille, de poursuivre la seconde procédure en licenciement à son encontre.

"La mise à pied conservatoire notifiée le 24 mai 2024 et la procédure de licenciement (à l'encontre de Christian Porta) ayant débuté le 24 mai 2024 constituent un trouble illicite qu'il convient de faire cesser", a jugé le juge départiteur des prud'hommes de Forbach, dans un extrait de la décision.

*Le Conseil ordonne également "de réintégrer effectivement Christian Porta" sous astreinte de **22.000 euros par jour de retard**, et de verser au syndicaliste **ses salaires dus depuis le 24 mai**.*

*En outre, le Conseil des prud'hommes a ordonné à la boulangerie Neuhauser le paiement de **400.000 euros** à Christian Porta, pour les astreintes journalières déjà prononcées par le tribunal qui avait réclamé sa réintégration le 24 mai.*

*InVivo a aussi été condamnée vendredi par le tribunal judiciaire de Sarreguemines à payer **125.000 euros** pour avoir empêché l'élu de participer à des réunions du Comité social et économique notamment.*

"Nous avons gagné (...) C'est plus de 500.000 euros que la direction va devoir déboursier suite à ses agissements illégaux", a publié la CGT Neuhauser, la boulangerie industrielle du groupe InVivo.

Christian Porta avait été licencié le 23 avril, l'entreprise lui reprochant des faits de harcèlement. Ce licenciement, refusé par l'Inspection du travail, avait été jugé abusif par le conseil des prud'hommes, qui avait imposé, le 24 mai, sa réintégration.

Le jour-même, l'entreprise avait engagé une nouvelle procédure de licenciement, reprochant à Christian Porta des faits "*d'intrusion dans l'entreprise sans autorisation*" pendant les quatre semaines séparant son licenciement et sa réintégration.

"Le Conseil des prud'hommes de Forbach a rendu ce jour une décision à laquelle la Société se conformera", a réagi le Groupe InVivo.

MONDE

ALLEMAGNE : 14.000 POSTES SUPPRIMÉS CHEZ L'ÉQUIPEMENTIER AUTOMOBILE Z.F

Nouveau coup dur pour le secteur automobile : le groupe ZF va supprimer près du quart de ses effectifs en Allemagne. Il tire les leçons des espoirs déçus du véhicule électrique et de la concurrence chinoise.

"Le nombre de salariés en Allemagne devrait diminuer progressivement dans une fourchette entre 11.000 et 14.000 d'ici 2028", notamment dans l'activité de fabrication de composants destinés aux voitures électriques,

Les postes supprimés devraient concerner à la fois la production, l'administration, la recherche et le développement, précise le second équipementier allemand après Bosch.

Cette annonce vient s'ajouter à celles, déjà connues, de la fermeture d'usines allemandes, à Gelsenkirchen fin 2024 et à Eitorf d'ici 2027.

L'équipementier emploie actuellement 54 000 salarié-es en Allemagne et 168 700 dans le monde, dans 31 pays.

AIDEZ NOUS, SOUSCRIPTION NATIONALE

Nous ne disposons d'aucun financement officiel, ni d'aucune autre ressource que celle que nous procurent les dons de nos adhérents, de nos sympathisants, de nos amis.

Nous savons que nous pouvons compter sur vous.

Souscrivez et faites souscrire autour de vous

Chèques libellés à : Parti Révolutionnaire COMMUNISTES envoyer à :

Communistes 27, boulevard Saint Martin 75003 Paris (attention au changement d'adresse)

Vos dons pourront être déclarés aux impôts pour obtenir un dégrèvement